



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## monuments commémoratifs

Question écrite n° 116966

### Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la situation des victimes des essais nucléaires. En effet, à Tahiti, avenue Bruat, sur le port, une stèle à la mémoire des essais nucléaires a été réalisée. Les vétérans des essais nucléaires souhaiteraient pouvoir apposer une plaque commémorative en souvenir de leurs camarades sur les monuments aux morts de leur commune respective. Il lui demande si une telle possibilité de souvenir est envisagée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116966

**Rubrique :** Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 janvier 2007, page 953